

Devenez Partenaires de la Fédération de Gouren

..... **Bodadeg ar Gouren**



Fédération de Gouren

10 rue Saint Ernel - 29800 Landerneau
10 straed Sant Ernel - 29800 Landerne

federation@gouren.bzh

www.gouren.bzh



[YouTube](#)



Le Gouren ou lutte bretonne

Le Gouren est un sport traditionnel qui a su évoluer pour devenir un sport moderne à l'instar des autres sports de combat. Hérité de nos ancêtres celtes, il constitue un élément fondamental de la culture bretonne. Dans ce cadre, la Fédération de Gouren a la responsabilité de le transmettre aux générations actuelles et futures afin de le perpétuer.

Par convention, la Fédération Française de Lutte, détentrice de la délégation ministérielle pour le style Gouren, a confié à la Fédération de Gouren l'autonomie et la responsabilité de la gestion de ce style.

« La fédération de Gouren est une fédération sportive à part entière »





Le Gouren c'est...

Un sport de plus en plus **médiatisé** qui fait régulièrement l'objet d'articles, de documentaires et de reportages divers.

Un sport international pratiqué par les athlètes des nations membres de la FILC (*Fédération Internationale des Luttes Celtiques*) à l'occasion des **Championnats d'Europe**.

Un sport moderne porteur de **valeurs** telles que le respect de l'adversaire, la loyauté, le dépassement de soi, l'ouverture et l'échange.





Les chiffres clés

1625
licenciés
en 2017

10 000
enfants
initiés

48 Clubs

220 000 €
de
budget en
2016-2017

10 000 €
de sponsors
et
donateurs en
2016-2017

60 %
d'autofinancement
40 %
de financements
publics

130
enseignants
diplômés

10 salariés

28%
de
féminines



Sponsoring

Le sponsoring sportif est un **soutien financier ou matériel** apporté à un événement, une fédération, une équipe sportive ou un sportif par un partenaire en échange de différentes formes de visibilité dans l'optique commerciale d'accroître sa **notoriété** et éventuellement d'améliorer son image.

Par cette action, l'entreprise cherche à bénéficier d'effets d'image sur sa marque en fonction des valeurs associées au sport.





Nos engagements envers nos sponsors

Votre logo sur nos bannières des **réseaux sociaux** Facebook, Twitter et Youtube.

Votre logo dans nos **vidéos officielles** .

Votre encart publicitaire dans le **Gouren Magazine** (2 numéros par an).

Votre logo sur les **affiches officielles** des équipes de Bretagne.

Votre logo sur les **tenues officielles** des équipes de Bretagne.

Votre logo sur les **affiches** des compétitions fédérales.

Votre logo sur les **banderoles** des compétitions.





Mécénat

Le mécénat est un acte philanthropique qui se traduit par le versement d'un **don à un organisme**, pour une ou des actions d'intérêt général. Le mécénat se veut être un apport sans contrepartie directe. Vous soutenez la fédération et sa vie associative par le versement d'un don à votre convenance.

La loi prévoit que les versements effectués par les entreprises au titre du mécénat entraînent une **réduction d'impôt** égale à 60% de la somme versée dans la limite de 5 pour mille (0,5%) du chiffre d'affaire hors taxes (art 238 bis du CGI).

Exemple de mécénat:

Une entreprise a un chiffre d'affaire de 200 000€. Elle décide de verser 1000€ à une association d'intérêt général active dans le domaine sportif. Au titre de l'année fiscale en cours, elle bénéficiera d'une réduction de 60%, soit 600€. Le coût réel de son don sera de 400€. L'association aura quant à elle bien bénéficié d'un don de 1000€



Contrat de sponsoring

ENTRE la société/la personne

située au

représenté(e) par

ci-après dénommé(e) « le sponsor »

ET

La Fédération de Gouren situé au 10 rue Saint Ernel, 29800 LANDERNEAU représentée par Christian Pélé, son président.

Il est convenu et accepté que :

- Le sponsor s'engage à verser à la Fédération de la Gouren la somme de €, le matériel

- La Fédération de Gouren en contrepartie, s'engage à faire état du soutien du sponsor sur ces éléments :

Ce contrat est pour une durée de jours/mois/année à compter de sa signature.

Le paiement du contrat se fera soit par chèque, soit par virement sur le compte bancaire de la Fédération de Gouren (RIB fourni), dans les 10 jours suivant la signature du présent contrat.

Fait en 2 exemplaires à, le /..... /.....

Signature du sponsor
précédée de la mention
« Lu et approuvé »

Pour la Fédération de Gouren
précédée de la mention
« Lu et approuvé »



Convention de mécénat

ENTRE la société/la personne

située au

représenté(e) par

ci-après dénommé(e) « le mécène »

ET

La Fédération de Gouren situé 10 rue Saint Ernel, 29800 LANDERNEAU représentée par Christian Pélé, son président.

Il est convenu et accepté que le mécène s'engage à verser à la Fédération de Gouren sans aucune contrepartie :

- la somme de €
- le matériel :

Le règlement du don se fera soit par chèque, soit par virement sur le compte bancaire de la Fédération de Gouren (RIB fourni), dans les 10 jours suivant la signature de la présente convention.

Fait en 2 exemplaires à, le / /

Signature du mécène,
précédée de la mention
« Lu et approuvé »

Pour la Fédération de Gouren
précédée de la mention
« Lu et approuvé »



< 250 €

Le logo sur nos bannières des **réseaux sociaux** Facebook, Twitter et Youtube.

Le logo sur les **affiches officielles** des équipes de Bretagne.

250 € - 500€

Le logo sur nos bannières des **réseaux sociaux** Facebook, Twitter et Youtube.

Encart publicitaire dans le **Gouren Magazine** (2 numéros par an).

Le logo sur les **affiches officielles** des équipes de Bretagne.

Le logo sur les **banderoles** des compétitions.

500 € - 800€

Le logo sur nos bannières des **réseaux sociaux** Facebook, Twitter et Youtube.

Le logo dans nos **vidéos officielles**

Encart publicitaire dans le **Gouren Magazine** (2 numéros par an)

Le logo sur les **affiches officielles** des équipes de Bretagne.

Le logo sur les **banderoles** des compétitions.

> 800€

Le logo sur nos bannières des **réseaux sociaux** Facebook, Twitter et Youtube.

Le logo dans nos **vidéos officielles**

Encart publicitaire dans le **Gouren Magazine** (2 numéros par an).

Le logo sur les **affiches officielles** des équipes de Bretagne.

Le logo sur les **tenues officielles** des équipes de Bretagne.

Le logo sur les **affiches** des compétitions fédérales.

Contacts

Christian Pélé Président

Styvel
29870 Lannilis
07 68 95 63 56

president@gouren.bzh

Hervé Caron Directeur Administratif

10 rue Saint Ernel
29800 LANDERNEAU
02 98 85 40 48

federation@gouren.bzh

REJOIGNEZ NOUS SUR :

www.gouren.bzh



You 